



Assemblée générale 2019

AVEP

Vendredi, le 6 septembre 2019

1. Ouverture de l'Assemblée générale et salutations par le président

Le Président Gilles Fellay salue l'assemblée et remercie les participants pour leur présence.

Il salue en particulier la présence du Chef de service M. Claude Pottier, de Mme. Marylène Volpi, présidente de la FMEP et excuse le Chef du Département M. Christophe Darellay ainsi que les nombreux collègues qui ont pris la peine d'annoncer leur absence..

2. Désignation des scrutateurs

Corinne Rabaglia et Yann Dini acceptent ce rôle avec plaisir.

3. Protocole de l'Assemblée générale 2018

Des copies du PV de l'Assemblée générale 2018 ont été distribuées dans les différentes salles des maîtres des écoles professionnelles. Comme la lecture n'en est pas demandée, le président remercie le secrétaire pour son travail.

4. Rapport du président

Le Président prend congé du comité et présente ses grands moments au sein de l'association. En 2009 David Moret, le président de l'époque avait réussi à mettre en place les nouveaux règlements concernant les statuts et salaires des enseignants du secondaire II et Gilles y avait pris part. Suppression du système des feuilles rose pour les personnes non-engagées à 100%.

La fêtes des 75 ans de la FMEP à Loèche les Bains qui fut un succès pour les personnes présentes.

Il salue la bonne collaboration avec les directions d'école.

Il confirme la volonté du comité de remodeler les statuts de l'association afin de les adapter aux différents changements législatifs.

Durant cette année, le comité a travaillé sur de nombreux dossiers et a rencontré le chef de service, les directions, les représentants des autres associations d'enseignants pour défendre aux mieux les intérêts des membres de l'association.

5. Rapport du caissier et des vérificateurs des comptes

Jérôme Lorenz présente les comptes 2018-2019 qui laissent apparaître des recettes de CHF 84'837,05 pour des dépenses de CHF 50'201,65. Le bénéfice de l'exercice se monte ainsi à 34'635,40. La fortune de l'AVEP au 31 juillet 2019 est ainsi de CHF 284'598,70.

Sur proposition des rapporteurs Sandra Burgener et Claude Reichenbach, et avec les remerciements d'usage au caissier, les comptes sont approuvés à l'unanimité des membres présents.

6. Présentation de l'association « Ja zum Leben »

La Présidente Nina Wyden-Bumann présente brièvement les buts et moyens de l'association qui sont la protection de la vie du début à sa fin naturelle et de venir en aide aux personnes ayant besoin d'un soutien par des moyens financiers ou un soutien moral.

Elle remercie les membres de l'AVEP pour le montant versé et son soutien.

7. Intervention de Mme. Marylène Volpi présidente de la FMEP

Concernant les enseignants, une entreprise a été mandatée pour comparer les salaires des enseignants valaisans avec le domaine privé.

L'harmonisation des statuts pour le secondaire II professionnelle et gymnasiale est une bonne chose qui a permis de simplifier le traitement des enseignants dans le secondaire.

Un questionnaire de satisfaction des enseignants va circuler afin de déterminer les besoins et améliorations jugés nécessaires au sein du corps professoral.

Concernant l'APG, le régime de protection et de couverture, le système est en retard sur le système privé. Un groupe de travail est en place pour faire des propositions de modifications du projet. La FMEP désire un système d'auto-assurance. Le taux d'absentéisme est de 1,9% à l'Etat du Valais. Il y a des volontés d'externalisation de ce système d'assurance qui est combattu par la FMEP.

Concernant les conférences pour les personnes partant à la retraite, c'est un franc succès et d'autres séances peuvent être organisées.

8. Intervention de M. Claude Pottier, chef de service

Il annonce les départs à la retraite des différents chefs de section et l'engagement de leur successeur de Martigny (EPASC), Sion (campus EPTM et EPCA), : Céline Coquoz, Fabrice Donnet-Monay, Rudy Gollut et Lionel Gattlen.

Ouverture des classes PAI 2019-2020 : 59 personnes en Bas- Valais et 11 dans le Haut Valais. (2,5 mios de subvention pour le Valais).

Projet pour faciliter la réussite des apprentis en mettant en place des moyens pour leur venir en aide (cours de langue, coaching, etc.). Mise en place de moyens pour motiver les jeunes et diminuer les risques de chômage chez certaines catégories de jeunes. Il ne faut pas baisser la qualité de l'enseignement mais les aider à réaliser les objectifs exigeants prévus par les programmes de formation.

Volonté du service de favoriser les échanges d'apprentis entre le Haut et le Bas Valais. Repenser la promotion du bilinguisme dans la formation professionnelle en renforçant le BEL par des enseignants déchargés. Augmenter le nombre d'apprentis qui participent à des échanges linguistiques.

Volonté d'engager des enseignants des branches professionnelles (déchargés) pour promouvoir les métiers au sein de la population.

Continuer la formation des enseignants aux nouvelles technologies (Digi-check) et intégration de ces nouvelles technologies dans les enseignements.

Mise en place d'un plan d'action 2020-2024 pour l'enseignement professionnel sur 5 points et en particulier pour la sensibilisation au développement durable.

Nouvelle plateforme on-line – cours pour formateurs en entreprise (CFE) – plus que deux séances de deux demi-journées en présentiel. Le but est de flexibiliser et d'augmenter le nombre d'attestations délivrées chaque année.

Préparation on-line de la visite du salon des métiers de « Your Challenge 2020 » grâce à un outil numérique.

9. Modification des statuts

Gilles présente les différentes modifications souhaitées :

- Transformation de la FMEF en FMEP avec l'adhésion à la FMEP automatisée de l'adhésion à l'AVEP.
- Fin de l'adhésion automatique donc modification des statuts dans ce sens.
- Renforcement du comité avec 6 décharges pour les membres, à définir entre eux.

L'assemblée accepte à l'unanimité la modification des statuts.

10. Budget 2019-2020

Avec l'augmentation des décharges pour les membres et des recettes budgétisées à 54'000 CHF, il est possible qu'un léger déficit apparaisse l'année prochaine. La grande fortune de l'association lui permet de faire face à ce déséquilibre momentané qui sera réanalysé à la fin de l'exercice 2019-2020

11. Changements au sein du comité

Jérôme Lorenz, Rudy Gollut et Gilles Fellay quittent le comité de l'AVEP après des discours élogieux concernant leur engagement et leurs compétences sous les applaudissements nourris de l'assemblée.

Leur successeur sont présentés :

- Gisela Balet pour succéder à Jérôme Lorenz comme représentant de l'EPASC (Châteauneuf)
- Les deux autres remplaçants doivent encore être trouvés.

Au sein du comité la présidence sera reprise par Patricia Biner et Alexandre Cipolla reprendra la vice-présidence. Le poste de caissier-secrétaire est repris quant à lui par Thibault Schönmann.

La nouvelle présidente, Patricia Biner, remercie l'assemblée et le comité pour la confiance emportée et exprime son plaisir de pouvoir envisager dans un esprit de team les défis de la présidence.

12. Divers

La parole n'étant pas demandée, le président démissionnant clôt l'assemblée en remerciant les personnes présentes, le comité, les délégués ainsi que les anciens membres du comité toujours disponibles. Il invite à partager le traditionnel apéritif dînatoire.